

Source www.acteurspublics.com, 27 novembre 2013

Une année de stage rémunérée pour les apprentis enseignants



© Isa Harsin/SIPA

Dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants, les élèves-professeurs bénéficieront d'un an de stage rémunéré, assuré par les nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation, a annoncé le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon. Un comité de suivi devrait dresser un bilan global de la réforme.

Les élèves-professeurs bénéficieront d'une année de stage rémunérée et "professionnalisante", année qui se déroulera en alternance à compter de la prochaine session de concours. L'annonce a été faite par Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation nationale, lors du Conseil des ministres du 27 novembre [\[cliquez ici pour lire le compte-rendu\]](#). La formation initiale des enseignants, quasiment supprimée sous la droite, est désormais du ressort, non plus des ex-IUFM, mais des nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation. Ces "Espe", désormais opérationnelles, sont présentes dans chaque académie et offrent aux futurs enseignants une formation complète comprenant des périodes de cours, de stages et d'alternance.

"Leurs directeurs et leurs conseils auront été mis en place pour le tout début de l'année 2014", a précisé le ministre, qui s'est félicité de ce que ces mesures portent leurs fruits en termes de "renforcement de l'attractivité du métier d'enseignant", avant de pointer "une hausse de 29 % des inscrits aux concours de recrutement de la session 2014 par rapport à la session 2013", soit, a dit le ministre, "une progression de 50 % des effectifs d'étudiants inscrits en première année de master MEEF".

Comité de suivi

Un regain d'intérêt probablement dû à l'ouverture de postes supplémentaires dans l'éducation, comme l'avait noté pour sa part Patrick Demougin, ancien président de la Conférence des directeurs d'IUFM, qui observait *"depuis quelques mois, une remontée des candidatures alors même que les Espe viennent tout juste d'être créées. Cela tient au fait que davantage de postes ont été ouverts aux concours"*, avait-il indiqué dans une interview à *Acteurs publics* [\[lire l'interview\]](#).

Un bilan plus global de la réforme est attendu. Il sera l'œuvre d'un comité de suivi, annoncé par le ministre. Associant acteurs de la réforme et personnalités qualifiées, ce comité sera lancé le 29 novembre et aura pour mission, d'après le ministre, *"d'apprécier la mise en œuvre de la réforme, de valoriser les bonnes pratiques et de proposer des améliorations"*.